

## Ce sont 17 sapeurs-pompiers volontaires qui ont signé le 1er juillet leur engagement



Ce sont 17 sapeurs-pompiers volontaires qui ont signé le 1er juillet leur engagement

Vendredi 1er juillet en tout début de soirée s'est déroulée au SDIS 32 la cérémonie d'accueil des nouvelles recrues de sapeurs-pompiers volontaires. Ils ont été reçus par le lieutenant colonel, Olivier Théron, qui avait à ses côtés le capitaine, Alain Barrau.

Après les propos de bienvenue aux 17 recrues, (7 femmes et 10 hommes âgés de 17 ans à 51 ans qui seront réparties dans 13 centres de secours du département), le lieutenant colonel, Olivier Théron rentra dans le vif du sujet. « Votre recrutement est un engagement citoyen, souligne-t-il, vous ne vous inscrivez pas dans un club sportif car vous avez le devoir d'être toujours irréprochables que vous soyez en tenue de sapeur-pompier ou pas ; vous êtes les dépositaires de l'image de marque du sapeur-pompier ». Et de souligner aussi « que nous sommes tous des sapeurs pompiers qu'on soit professionnels ou pas. Nous sommes tous capables de réaliser des choses extraordinaires, c'est la force du groupe ».

Le lieutenant colonel, Olivier Théron, en citant succinctement ce qu'il faut faire ou ne pas faire rappela que sapeur-pompier est une activité dangereuse. Les 30 jours de formations seront mis à profit par les recrues pour qu'ils deviennent ensuite opérationnels auprès des aînés prêts à leur donner les meilleurs conseils.

Plusieurs exposés sur la présentation du SDIS, le volontariat, l'hygiène et la sécurité, la cellule psychologique, complétèrent la cérémonie. Puis ce fut la présentation de l'équipement, de la plateforme de régulation des secours et des soins, et la remise de l'uniforme de sapeur-pompier.



Le lieutenant colonel, Olivier Théron, et le capitaine, Alain Barrau, ont accueilli les 17 recrues.



Les recrues avec leurs accompagnants.